

ICC en 2011

Résultats, objectifs
et leadership



G20: la route vers Cannes



Chambre de commerce internationale

L'organisation mondiale des entreprises



ICC en 2011

Une feuille de route à la mesure des défis actuels	2
Travailler pour les entreprises	4
INCOTERMS® 2010: Lancement des termes commerciaux révisés d'ICC	12
Projets spéciaux: BASCAP et BASIS	18
Le réseau des comités nationaux d'ICC	22
Comité directeur	23
Présidence et secrétaire général	24

ICC a tenu un rôle clé lors du Sommet des Affaires du G20 à Séoul, mettant l'accent sur les priorités de la communauté économique mondiale et conduisant un dialogue avec les chefs de gouvernements du G20. Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du haut à gauche: Victor Fung, Harold McGraw III, Marcus Wallenberg et Jean-Guy Carrier.

Une feuille de route à la mesure des défis actuels



À la suite de la crise économique, la redistribution déjà amorcée du pouvoir économique mondial s'est accélérée. De grands changements sont à l'ordre du jour – accompagnés de beaucoup d'incertitudes mais aussi de la conscience de nombreuses chances à saisir. Comprendre le nouveau monde qui émerge et s'y adapter avec succès pose aux entreprises du monde entier un formidable défi, qui ne fera sans doute que grandir en 2011.

En tant qu'unique organisation réellement mondiale des entreprises, la Chambre de commerce internationale (ICC) offre à la communauté économique un lieu de débat et d'analyse de la nature et de la signification des importantes mutations à l'œuvre dans l'économie mondiale. Dans son rôle de porte-parole influent et respecté du secteur privé, elle assure également un leadership lui permettant d'aider les gouvernements à gérer solidairement ces changements, pour le bénéfice de l'ensemble de l'économie mondiale.

Mais ICC, et c'est peut-être le plus important, est aussi depuis le début de sa longue existence le point de ralliement constant de tous ceux qui considèrent, comme ses fondateurs, que le renforcement des liens commerciaux entre les nations est bon pour les affaires, pour le niveau

de vie de toutes les régions du globe et pour la paix. Nous entendons veiller à ce que le monde qui se dessine reste fidèle à la conviction que le commerce et l'investissement internationaux ainsi que l'économie de marché sont des facteurs clés de l'accroissement et de la diffusion des richesses.

Depuis le début de la crise économique mondiale, fin 2008, l'une des principales tâches d'ICC a été de s'opposer fermement à la résurgence des pressions protectionnistes et aux tentatives de démantèlement de la mondialisation. Globalement, nos efforts ont été à ce jour couronnés de succès; les gouvernements ont dans l'ensemble respecté leurs obligations en matière de politique commerciale multilatérale, conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce.

ICC s'inquiète cependant de plus en plus de la « guerre des monnaies » alors que plusieurs pays se sont mutuellement accusés de manipuler les taux de change afin d'assurer un avantage concurrentiel à leurs exportations. Les tensions internationales entourant ces taux n'entravent pas seulement le rééquilibrage de la demande mondiale, mais risquent aussi dangereusement de dégénérer en protectionnisme. La guerre des monnaies pourrait vite se transformer en une guerre commerciale ouverte. La conclusion positive – trop longtemps attendue – des négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha, à laquelle les nations du G20 se sont engagées à parvenir en 2011 et en faveur de laquelle ICC militera activement, constituerait un rempart efficace contre cette menace.

En 2010, ICC a porté une attention accrue au G20, considérant qu'il est primordial d'élaborer des moyens plus efficaces de gouverner un monde interdépendant doté d'une économie globale

intégrée. Une meilleure coopération internationale est essentielle pour répondre à des problèmes majeurs dépassant les frontières nationales.

ICC a salué l'initiative du président Lee Myung-bak, hôte du sommet du G20 en Corée du Sud en novembre 2010, d'inviter à cette occasion une centaine de PDG de toutes les régions du monde à participer à un sommet du « Business 20 » (B20) organisé afin de permettre une interaction entre le secteur privé et les chefs d'État et de gouvernement. ICC a activement œuvré à l'élaboration de la contribution de fond des entreprises à ce sommet du B20 et les membres de la présidence d'ICC y ont joué un rôle majeur dans la communication du point de vue de la communauté économique. Le succès du B20 a incité ICC à entreprendre avec un certain nombre de partenaires la planification d'une contribution similaire au prochain sommet du G20, qui se tiendra en France en novembre 2011.

Formuler des recommandations à l'intention des pouvoirs publics est l'une des missions majeures d'ICC, mais tout le reste de ses activités vise également à promouvoir le commerce et l'investissement internationaux. Une grande part de ce travail est de nature pratique et a pour objet de faciliter les opérations internationales des entreprises. Les services d'arbitrage commercial d'ICC sont une forme de justice privée mondialement réputée, impartiale et fiable, qui apporte une sécurité supplémentaire aux entreprises qui commercent et investissent à l'étranger.

En s'appuyant sur l'expertise de ses membres du monde entier, ICC a aussi élaboré au fil du temps une large palette de codes, de principes directeurs et de règles librement consentis – parfois qualifiés d'« outils commerciaux » – qui facilitent les

transactions internationales et contribuent à diffuser des pratiques d'excellence auprès des entreprises. On citera parmi les plus célèbres les règles Incoterms® d'ICC, publiées pour la première fois en 1936, qui sont la norme mondiale en matière d'interprétation des termes les plus couramment utilisés dans les contrats de vente de marchandises. Leur plus récente mise à jour a été achevée en 2010 et est entrée en vigueur au début de cette année. ICC étouffera en 2011 sa mission historique d'élaboration de règles et proposera un plus grand nombre de produits et de services destinés à aider les entreprises dans leurs activités, tant à l'étranger que dans leur pays.

On trouvera résumés, dans les pages qui suivent, les nombreux projets conçus pour étayer nos principaux objectifs. Ils constituent une feuille de route ambitieuse, à la mesure des défis actuels.

Venant d'être nommé secrétaire général d'ICC, j'ai l'honneur et le plaisir de piloter l'entrée de notre organisation dans un monde en rapide mutation. Je suis profondément conscient de la nécessité pour ICC de préserver la pertinence de ses produits et de ses services vis-à-vis des intérêts des entreprises, et j'y consacrerai tous mes efforts. Je reste en même temps convaincu que les valeurs fondamentales qui ont conduit à la création d'ICC, il y a plus de 90 ans, sont aussi pertinentes aujourd'hui qu'alors. Elles continueront de servir de boussole à l'action que nous menons au nom des entreprises en vue de façonner le nouveau monde qui se dessine.



Jean-Guy Carrier
Secrétaire général

Travailler pour les entreprises

Un climat économique incertain

En ce début 2011, les entreprises laissent derrière elles une année marquée par de vifs contrastes. En 2010, la plupart des nations asiatiques ont vigoureusement émergé de la crise économique mondiale née à la fin de 2008 – au point que l'on a sérieusement pu commencer à s'inquiéter, à la fin de l'année, d'un risque de montée de l'inflation. Une grande partie de l'Amérique du Sud et de l'Afrique ainsi que quelques pays développés ont largement profité de la demande accrue de matières premières. Stimulés par ces facteurs positifs, les échanges commerciaux mondiaux ont promptement retrouvé leur niveau d'avant la crise. Aux États-Unis et en Europe, en revanche, la récession déclenchée par la crise semble avoir causé des dommages plus profonds et plus durables. En 2010, la reprise est restée fragile et incertaine, le chômage n'a guère semblé vouloir diminuer, le crédit aux entreprises ne s'est pas desserré et les marchés financiers sont demeurés extrêmement nerveux face à l'énorme hausse de la dette publique due à la crise. Les États-Unis ont continué d'appliquer une politique laxiste – et d'augmenter la dette publique – face à une reprise atone et peu créatrice d'emplois. Et, en Europe, l'excellente performance de l'économie allemande s'est accompagnée, dans une grande part de l'Eurozone, d'une crise de la dette souveraine dont la gravité et le caractère contagieux ont pu paraître menacer la survie même de la monnaie unique.

Véhiculer le message des entreprises

Tout au long de 2010, ICC s'est employée à souligner auprès des dirigeants mondiaux la nécessité de préserver l'ouverture des marchés

en cette période de crise économique. Les dangers du protectionnisme ne sont que trop évidents. En juin, ICC a signalé qu'en septembre 2009, on comptabilisait 172 mesures commerciales protectionnistes mises en œuvre par les pays du G20. Un rapport commandité par l'ICC *Research Foundation* a préconisé la création au niveau du G20 d'un groupe de spécialistes internationalement réputés dans le domaine des échanges commerciaux afin d'identifier et de désigner publiquement les pays ayant adopté de nouvelles mesures protectionnistes. Parallèlement, plus de 400 dirigeants d'entreprise rassemblés à Hong Kong à l'occasion de l'ICC *World Business Summit* ont appelé les gouvernements à soutenir la création d'emplois en veillant à ce que de nouvelles possibilités d'embauche soient offertes à la main-d'œuvre non qualifiée, ainsi qu'à combattre les pressions protectionnistes. ICC a en outre continué d'assurer la contribution des entreprises au G20, notamment lors du sommet des affaires du G20 en novembre, où son président, son vice-président et son président honoraire ont dirigé des groupes de travail et de discussion sur le commerce, la responsabilité sociétale des entreprises, le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises, et le financement nécessaire aux infrastructures et aux ressources naturelles. Juste avant, le président et le secrétaire général d'ICC ont aussi rencontré en privé l'hôte du sommet du G20, le président de la Corée du Sud Lee Myung-bak, afin de lui exposer les recommandations de politique générale de l'ICC au G20. ICC a une nouvelle fois plaidé pour une conclusion rapide des négociations commerciales de Doha et

> Ankara 13.01.2010 > > > > > > Singapour 21.01.2010 > > > > > > New York 26.01.2010 > > > >



Le président d'ICC discute de la reprise économique avec le président de la Turquie



Inauguration du bureau régional d'ICC aux Maxwell Chambers, Singapour



ICC lance son Cadre pour une utilisation responsable des arguments écologiques dans la communication commerciale



Intervention de Christiana Figueres, secrétaire exécutif de la Convention des NU sur les changements climatiques, lors de la Journée des entreprises organisée par ICC à Cancun.

fermement soutenu l'engagement des leaders du G20 de mener le cycle à bonne fin en 2011. « Le cycle de Doha, a indiqué le secrétaire général d'ICC, Jean-Guy Carrier, peut stimuler l'économie mondiale de manière efficace et peu coûteuse, et peut créer les conditions nécessaires à la réalisation de l'objectif du G20 d'une croissance forte, durable et équilibrée. »

L'environnement ne saurait être propice au commerce sans un financement adéquat de ce dernier. En 2010, ICC s'est déclarée préoccupée par les propositions du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, qui visent à augmenter la pondération des risques du financement du commerce. Ainsi que l'a souligné une délégation d'ICC auprès du comité, ces propositions auraient un effet négatif sur la fourniture d'un crédit commercial financièrement favorable aux entreprises.

ICC a par ailleurs adressé au G20 une déclaration faisant fermement valoir que les tensions internationales entourant les taux de change entravaient le rééquilibrage de l'économie mondiale et risquaient de dégénérer en protectionnisme. En plus de ses réunions avec les leaders du G20, ICC a exprimé le point de vue des entreprises auprès de plusieurs autres instances internationales, dont l'assemblée générale de l'ONU, le Forum sur la gouvernance de l'internet,

la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et l'Institut européen des normes de télécommunications.

Élaboration de règles

En 2010, ICC a continué d'assumer son rôle de principal fournisseur de règles à l'intention de la communauté économique mondiale.

Dans ce domaine, deux publications importantes sont sorties de presse cette année.

La première, Règles uniformes d'ICC relatives aux garanties sur demande (RUGD 758), s'applique à des garanties dont l'encours total se chiffre en milliards de dollars, dans tous les secteurs du commerce et de l'industrie et notamment la construction, les marchés financiers, le crédit commercial, la restructuration d'entreprises et le financement structuré.

La seconde concerne les fameuses règles sur les Incoterms 2010 d'ICC définissant les obligations, les coûts et les risques du vendeur et de l'acheteur lors de la livraison de marchandises. Presque tous les économistes interrogés dans le cadre de l'enquête économique mondiale publiée par ICC et par l'Ifo *Institute for Economic Research* ont estimé que l'utilisation à grande échelle de règles et normes communes telles que les règles Incoterms 2010 facilitaient le commerce international.

Présence accrue en Asie

En janvier 2010, plus de 150 personnalités des milieux juridiques et économiques ont assisté à l'inauguration officielle du nouveau bureau d'ICC à Singapour, dont l'ouverture illustre l'importance depuis longtemps reconnue de la région Asie-Pacifique dans l'action mondiale

> > > Paris 09.02.2010 > > > > >

> New York 23.03.2010 > > > > >

> Paris 07.04.2010 > >



Mise en vente des Règles uniformes d'ICC relatives aux garanties sur demande



Le secrétaire général d'ICC participe au Sommet des dirigeants du Pacte Mondial de l'ONU



Lancement de l'édition 2010 de l'Intellectual Property Roadmap

Travailler pour les entreprises (suite)



Les dirigeants d'ICC photographiés lors d'une conférence de presse ayant attiré plus de 300 journalistes. De gauche à droite: Marcus Wallenberg, Victor Fung, Stephen Green, Young Tae Kim et Jean-Guy Carrier.

de notre organisation. Cette structure renforcée a notamment pour objet d'encourager la coopération d'ICC avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Coopération Asie-Pacifique, le Conseil de coopération du Golfe et l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale, afin de créer dans la région un environnement plus favorable au commerce.

Nouvelles avancées sur le front du règlement des litiges

En 2010, ICC a renforcé son statut de principale instance de règlement des différends internationaux, qu'il s'agisse d'arbitrage ou d'autres formules. Sa Cour internationale d'arbitrage a reçu dans l'année 793 nouvelles demandes d'arbitrage et enregistré sa 100e affaire de médiation au titre de son Règlement pour la résolution amiable des différends (ADR). Depuis 2001, des entreprises et des personnes publiques de plus de 60 pays ont été parties à des litiges commerciaux soumis au Règlement ADR. ICC a accueilli à Paris plus de 40 équipes universitaires et près de 100 médiateurs

professionnels venus de toutes les régions du globe pour sa Compétition internationale de médiation commerciale. Certaines des plus grandes multinationales du monde, telles que General Electric, Bombardier, Thales et Nestlé, ont soutenu cet exercice de médiation simulée unique en son genre, démontrant ainsi le soutien de la communauté économique au développement de la médiation dans le règlement des différends commerciaux internationaux.

2011. La Cour internationale d'arbitrage d'ICC publiera son nouveau Règlement d'arbitrage et lancera une campagne mondiale destinée à assurer sa diffusion dans le monde. La Cour améliorera par ailleurs la qualité de ses services grâce à une nouvelle plate-forme informatique dédiée à la gestion de ses procédures d'arbitrage. Elle renforcera également les synergies entre l'arbitrage et les autres formules de règlement des différends afin d'optimiser son offre de services à l'intention de la communauté économique mondiale.

> Beijing 21-23.04.2010 > > > > Toronto 25-27.06.2010 > > > > Hong Kong 30.06.2010 > > >



Lancement du *Global Trade Finance Survey* d'ICC



ICC esquisse les priorités de la communauté des affaires en vue du Sommet G8/G20



ICC World Business Summit 2010

La Cour, enfin, ouvrira sa Compétition de médiation aux écoles de commerce et augmentera le nombre des équipes participantes, qui devrait dépasser la cinquantaine.

Pour une planète plus propre

En collaboration avec le gouvernement mexicain, ICC et le Conseil mondial pour le développement durable (WBCSD) ont organisé, sous le nom de « Dialogues mexicains », une série de rencontres public-privé visant à renforcer la coopération sur un certain nombre de sujets importants dans la perspective de la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Cancun. Le premier de ces dialogues, qui a eu lieu en septembre, a porté sur les financements pour le climat, et d'autres ont ensuite été consacrés à la technologie et au marché du carbone. Sur la base de ces dialogues, ICC a proposé la création d'un mécanisme plus permanent de participation des entreprises à la Convention cadre de l'ONU sur les changements climatiques (CCNUCC) et a élaboré une feuille de route sur le financement de la lutte contre le changement climatique, présentée aux gouvernements avant la conférence de Cancun.

ICC a également commencé en 2010 à préparer sa participation au Sommet de la terre Rio+20 de 2012, en lançant, en coopération avec le WBCSD et le Pacte mondial, la *Business Action for Sustainable Development* (BASD 2012), une coalition de groupes économiques qui apportera la contribution des entreprises au processus de Rio+20.

La Commission de l'environnement et de l'énergie d'ICC a aussi formé un groupe de travail

sur l'économie verte qui s'appuiera sur les compétences de spécialistes des nombreux domaines traités par ICC afin de communiquer le point de vue et l'expérience de la communauté économique mondiale sur les moyens d'atteindre les objectifs environnementaux tout en encourageant la croissance économique.

2011. La commission continuera de prendre position, au nom des entreprises, sur les changements climatiques, en démontrant notamment leurs liens transversaux avec d'autres domaines clés traités par ICC, tels que la finance, le commerce, le commerce électronique et la propriété intellectuelle.

La commission prendra une fois de plus la tête de la délégation des entreprises à la Conférence annuelle de la CCNUCC qui se tiendra à Durban, en Afrique du Sud, et continuera d'exprimer le point de vue de la communauté économique mondiale, tant auprès de la CCNUCC que d'autres instances. Par l'intermédiaire de la BASD 2012, elle dirigera également les préparatifs des entreprises pour le Sommet de la terre Rio+20.

Résister à l'extorsion et défendre les droits de l'homme

En 2010, la Commission de la responsabilité sociétale de l'entreprise et de la lutte contre la corruption d'ICC a lancé une version améliorée de son outil de formation RESIST, destiné à aider les employés des entreprises à réagir à la sollicitation de pots-de-vin. RESIST s'est ainsi enrichi de 15 nouveaux scénarios auxquels les entreprises ou organisations peuvent se trouver confrontées au cours de la phase d'exécution d'un contrat.

> > > Hong Kong 01.07.2010 > > > > > Séoul 16.07.2010 > > > > > Vilnius 14-17.09.2010 > >



Élection de nouveaux dirigeants lors du Conseil mondial d'ICC



Victor Fung, président d'honneur d'ICC, présente le point de vue des entreprises avant le Sommet du G20.



ICC dirige la contribution des entreprises lors du Forum sur la gouvernance de l'internet

Travailler pour les entreprises (suite)

Cette version révisée fait fond sur la première édition parue en 2009, qui présentait sept scénarios de sollicitations pouvant intervenir dans la phase d'appel d'offre d'un projet. ICC a ajouté un autre outil à son arsenal de mesures relatives à la responsabilité sociale de l'entreprise et à la lutte contre la corruption avec la publication de ses *Guidelines on Use of Agents, Intermediaries and Third Parties*. La commission a par ailleurs organisé avec succès des consultations internationales portant sur l'entreprise et les droits de l'homme. En octobre, elle a apporté une contribution utile au Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la question des droits de l'homme, en soulignant que le développement du secteur privé et les droits de l'homme se renforçaient mutuellement.

2011. La commission publiera des principes directeurs sur les cadeaux et l'hospitalité afin d'éclairer la difficile question du type de cadeaux qui peuvent être considérés comme appropriés lorsque l'on cherche à obtenir un marché, et des circonstances dans lesquelles ils peuvent être offerts.

La commission exprimera l'opinion de la communauté économique mondiale sur la révision des *Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui devraient accorder une place accrue aux chaînes d'approvisionnement. Afin de renforcer sa coopération avec l'ONU, elle formulera des recommandations en vue de la mise à jour des *Règles de conduite d'ICC pour*



Journalistes rassemblés au secrétariat d'ICC afin d'en savoir davantage sur les règles révisées concernant les garanties sur demande.

combattre l'extorsion et la corruption dans les transactions commerciales internationales afin de tenir compte de la Convention des Nations unies contre la corruption.

La commission fera également le point sur les initiatives du secteur privé dans le domaine de la responsabilité sociétale de l'entreprise, en se fondant sur l'expérience de la communauté économique et les études existantes, et poursuivra ses travaux sur la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement.

Marketing écologique et médias numériques interactifs

En 2010, la Commission du marketing et de la publicité d'ICC a poursuivi son important travail de rédaction de règles sur la publicité internationale. En janvier, elle a lancé lors d'un séminaire organisé à New York son *Cadre pour une utilisation responsable des arguments écologiques dans la communication commerciale*. Ce dernier apporte des conseils sur l'appréciation des arguments écologiques dans la communication commerciale, dans le but de préserver la confiance du consommateur dans ces arguments, et propose une check-list pratique à l'intention des concepteurs de campagnes de communication commerciale,

> Paris 16.09.2010 > > > > > > Paris 16.09.2010 > > > > > > New York 21.09.2010 > > >



60e anniversaire de la Fédération mondiale des chambres d'ICC



Lancement des *Incoterms*® 2010



Les lauréats ont participé à la cérémonie de remise des prix ICC *World Business and Development*

Travailler pour les entreprises (suite)

le commerce mondial et les méthodes traditionnelles de financement du commerce. ICC et la Banque asiatique de développement (BAD) ont achevé de compiler leur Registre des pertes et défauts de paiement liés au financement du commerce, qui rassemble des données sur la performance des produits financiers disponibles dans ce domaine. Ce projet a pour objectif d'aider le secteur à disposer de suffisamment de données pour étayer l'argument selon lequel le financement du commerce présente relativement peu de risques.

2011. La commission révisera ses *Pratiques bancaires internationales standard* (PBIS) afin de les mettre en conformité avec les *Règles et usances uniformes d'ICC relatives aux crédits documentaires* (RUU 600) et continuera de travailler avec l'International Forfaiting Association à l'élaboration de règles sur le forfaitage. ICC œuvrera également à pérenniser le Registre des pertes et défauts de paiement liés au financement du commerce afin d'établir une base d'informations solide sur la performance des produits financiers concernés. Elle poursuivra par ailleurs sa collaboration avec le Groupe d'action financière de l'OCDE sur la justice pénale et les mesures réglementaires visant à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Mobiliser les entreprises sur la protection des données et les technologies de communication

La Commission du commerce électronique, des technologies de l'information et des

télécommunications (EBITT) d'ICC a mobilisé les entreprises afin de rédiger une importante prise de position sur les interceptions légales de télécommunications, qui a été présentée aux autorités de réglementation et de police aux dernières réunions de l'Institut européen des normes de télécommunications. Le groupe de travail de la commission sur la protection des données et de la vie privée a défendu avec succès auprès de la Commission européenne ses nouvelles clauses contractuelles entre responsables du traitement des données et sous-traitants, destinées à faciliter le transfert international de données, et a organisé un webinaire de formation sur l'utilisation de ces clauses. En partenariat avec l'*International Association of Privacy Professionals*, le groupe de travail a aussi piloté la deuxième *Global Privacy Conference*, organisée à Paris, qui a attiré un large public et permis de présenter les outils pratiques d'ICC disponibles dans le domaine de la confidentialité des données. La commission a également produit un nouveau document de travail sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la durabilité environnementale, qui vient compléter les nombreux autres travaux d'ICC sur ces sujets essentiels. Afin de promouvoir la sécurité et la stabilité de l'internet, la commission a continué de plaider au niveau mondial auprès des pouvoirs publics afin qu'ils veillent à l'existence d'un environnement favorable encourageant des investissements pilotés par le secteur privé dans les ressources liées à l'internet.

> Antigua 04-05.11.2010 > > > > > Séoul 09.11.2010 > > > > > Séoul 10-11.11.2010 > > >



Réunion du Groupe consultatif régional d'ICC



Les dirigeants d'ICC rencontrent le président sud-coréen avant le Sommet du G20



Les points de vue de la communauté économique présentés au Sommet du G20 par ICC



Le secrétaire général d'ICC Jean-Guy Carrier et le secrétaire général de l'OMD Kunio Mikuriya lors du 6^e Congrès mondial pour combattre la contrefaçon et la piraterie.

2011. La Commission EBITT:

- > continuera de préconiser des exigences équilibrées en matière d'interceptions légales de télécommunications;
- > démontrera que les TIC contribuent à la durabilité environnementale; et
- > plaidera pour des taxes calculées au plus juste sur les produits et les services de télécommunication.

La commission travaillera aussi à informer les décideurs sur les principaux problèmes relatifs à la gouvernance de l'internet.

Elle s'exprimera également d'un ton ferme, au nom de la communauté économique mondiale, sur les projets visant les réglementations et politiques internationales en matière de protection des données, et renforcera le poids des entreprises dans les structures de l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN) en apportant son expertise et en participant activement à trois réunions de l'ICANN en 2011.

Équité des procédures d'application du droit de la concurrence

La Commission de la concurrence d'ICC a formulé à l'intention de la Commission européenne une série de recommandations sur l'application du droit de la concurrence. Elle a publié une

déclaration de politique générale, *Recommended framework for international best practices in competition law enforcement proceedings*, destinée aux autorités de la concurrence, partout dans le monde. Ce texte a contribué à faire avancer le débat international sur l'équité de procédures clés des autorités de la concurrence, lors d'une table ronde d'ICC organisée à l'occasion de la conférence annuelle de l'*International Competition Network*, en avril à Istanbul.

La commission a également émis des recommandations sur le projet de règlement de la Commission européenne réformant les accords de coopération horizontale. Dans la plupart des cas, ces accords impliquent une coopération entre concurrents, qui peut être renforcée par des conseils leur permettant de mieux évaluer leur compatibilité avec les règles de l'UE.

Dans une autre déclaration adressée aux autorités européennes, la commission a formulé des recommandations concernant l'équité des procédures antitrust de l'UE.

2011. La commission organisera en mai, à La Haye, sa troisième table ronde couplée à la conférence annuelle de l'*International Competition Network*. Elle contribuera en outre à la réforme des procédures et des lignes directrices américaines sur les concentrations et apportera des conseils sur la réforme des règles de l'UE relatives à l'application des lois par des parties privées.

Protection de la propriété intellectuelle

ICC a publié, en six langues, la 10^e édition de sa *Roadmap on Current and Emerging Intellectual Property Issues for Business and Policy Makers*,

suite page 14

> > Sacramento 18-19.11.2010 > > > > Cancun 29.11-10.12.2010 > > > > Paris 30.11.2010 > >



Rona Yırcalı, président de la Fédération mondiale des chambres d'ICC, participe à l'initiative R20 du gouverneur de Californie Arnold Schwarzenegger



ICC participe à la contribution des milieux d'affaires lors de la Conférence des NU sur les changements climatiques (COP16)



Annonce que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Qatar sera l'hôte du 8^e Congrès mondial des chambres

INCOTERMS® 2010:

Lancement des termes commerciaux révisés d'ICC

À l'issue de deux ans de travail intensif, de centaines de commentaires du réseau mondial d'ICC, de dix réunions du comité de rédaction et de trois projets de texte, la nouvelle version des termes commerciaux d'ICC – *Incoterms® 2010*¹ – a été publiée en septembre dernier et est entrée en vigueur le 1er janvier 2011.

Parus pour la première fois en 1936 et aussitôt applaudis, les règles Incoterms® ont été les premières règles internationalement acceptées pour fixer la répartition des responsabilités, des coûts et des risques des acheteurs et des vendeurs lors de la livraison de marchandises. Depuis, elles ont été révisées sept fois, soit tous les dix ans environ, afin de rester en phase avec l'expansion rapide du commerce international et de la mondialisation.

Avant que les règles Incoterms ne voient le jour, les termes commerciaux faisaient souvent l'objet d'interprétations différentes selon les pays, ce qui était source de litiges. L'objectif était donc d'uniformiser ce domaine essentiel pour la facilitation du commerce. Grâce au vaste processus de consultation qui a présidé à la rédaction des règles Incoterms par les experts et les praticiens réunis par ICC, celles-ci ont été mondialement acceptées et sont devenues une référence en matière d'élaboration des règles du commerce international.

Les Incoterms® 2010 reflètent les nombreux changements intervenus dans les échanges commerciaux internationaux depuis la précédente révision, en 2000 – avec par exemple l'importance prise par la sécurité des cargaisons dans un monde où le terrorisme est une menace constante, la multiplication des zones franches et l'utilisation croissante des communications électroniques dans les transactions commerciales. La révision du *Uniform Commercial Code* des États-Unis, en 2004, a en outre entraîné la disparition des

conditions d'expédition et de livraison qu'il contenait et fourni une importante occasion de promouvoir les règles Incoterms® aux États-Unis, tant pour le commerce intérieur qu'extérieur. Parmi les plus importants changements apportés aux règles Incoterms® 2010 figurent la réduction du nombre de termes de 13 à 11, l'insertion de définitions de mots clés tels que « livraison », « transporteur » et « emballage », la présence de notes d'information au début de chacune des règles, la suppression de la référence au « bastinage du navire » comme point de livraison dans les termes FOB, CFR et CIF et des explications plus complètes concernant l'assurance.

Afin de présenter les Incoterms® 2010 au public, le secrétariat d'ICC ainsi que son réseau mondial de comités nationaux ont lancé, à partir de septembre 2010, une série de conférences, séminaires et « masterclasses ». D'autres séminaires et « masterclasses » se tiendront en 2011, de même qu'une série d'autres manifestations – dont un nouveau programme de « formation des formateurs », destiné à développer à travers le monde un réseau de formateurs spécialisés.

Les règles Incoterms sont un exemple des règles élaborées par ICC pour faciliter les activités commerciales internationales. « Ces règles mondiales, a souligné le secrétaire Général d'ICC Jean-Guy Carrier, sont utilisées par les entreprises, partout dans le monde, pour d'innombrables transactions commerciales et constituent une part essentielle du travail d'ICC, qui la distingue de la plupart des autres organisations économiques internationales ». Les règles Incoterms sont disponibles dans de nombreuses langues, sous forme de brochure ou de livre électronique; elles sont également résumées sous forme d'affiche. **Pour toute commande de publication ou pour recevoir une formation, voir le site, www.incoterms.org.**

¹ Incoterms® est une marque déposée de la Chambre de Commerce Internationale (ICC).



1

Les experts d'ICC sont à l'œuvre dans le monde entier pour former les personnes sur l'utilisation correcte des Incoterms® 2010



2



4



5

Les 11 règles Incoterms®:

RÈGLES APPLICABLES À UN OU PLUSIEURS MODES DE TRANSPORT

- EXW** À l'usine
- FCA** Franco transporteur
- CPT** Port payé jusqu'à
- CIP** Port payé, assurance comprise, jusqu'à
- DAT** Rendu terminal
- DAP** Rendu lieu de destination
- DDP** Rendu droits acquittés

RÈGLES APPLICABLES AU TRANSPORT PAR MER OU PAR VOIE

NAVIGABLE INTÉRIEURE

- FAS** Franco le long du navire
- FOB** Franco bord
- CFR** Coût et fret
- CIF** Coût, assurance et fret



6

1. Le Groupe pour l'élaboration des Incoterms® 2010 à l'œuvre.
2. Lors d'un séminaire organisé par ICC Equateur: Moises Luque Cervantes, directeur général d'ICC Equateur, Eduardo Peña, président de la Chambre de Commerce de Guayaquil et Nelly Vinuesa, Directeur de la Chambre de Commerce de Guayaquil.
3. Lors d'un séminaire à Charleston (Caroline du Sud) dirigé par Frank Reynolds, expert en règles Incoterms®.
4. Lors d'un séminaire Incoterms organisé par ICC Mexico à Monterrey – de gauche à droite: Berenice Alcala Carrera, manager d'ICC Mexico; Miguel Angel Bustamante Morales, formateur certifié pour les Incoterms® et Yesica Gonzalez Perez, secrétaire général d'ICC Mexico.
5. Participants à la première « masterclass » sur les Incoterms® 2010 à Paris.
6. Participants lors de l'atelier d'introduction aux Incoterms® 2010 à Karachi.

Travailler pour les entreprises (suite)

qui dresse un tableau général des principales questions de fond qui se posent dans le domaine de la propriété intellectuelle. Les différentes éditions de cette feuille de route ont été lancées au Brésil, en Espagne, au Chili, en Corée, en France et en Russie lors de diverses manifestations de grande envergure.

La commission a également émis des propositions sur la manière dont les offices des brevets pourraient renforcer leur coopération afin d'améliorer l'efficacité des procédures de demande de brevet, qui ont été bien accueillies par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ainsi que par d'autres instances. ICC a en outre piloté la participation des entreprises aux négociations qui se sont conclues avec succès le 30 octobre par l'adoption du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique.

2011. La commission plaidera pour un système européen de brevet et de règlement des litiges en matière de brevets efficace en termes de coût, prévisible et de haute qualité, et fera connaître les positions des entreprises sur les éléments du système proposé. Elle renforcera sa participation à l'OMPI et en particulier à ses discussions sur les brevets. Elle fournira également les vues du secteur privé sur les questions de propriété intellectuelle abordées lors des discussions sur l'extension des noms de domaine de premier niveau générique et analysera les questions de propriété intellectuelle liées aux réseaux sociaux.



ICC est co-organisatrice du *World Business and Development Awards*

Améliorer l'infrastructure des transports

En 2010, la Commission des transports et de la logistique d'ICC a publié de nouvelles recommandations visant à lutter contre la piraterie dans l'océan Indien – question cruciale pour toutes les entreprises expédiant des marchandises par mer dans cette zone. Les membres de la commission ont aussi apporté une utile contribution à la révision des règles Incoterms®, en exprimant leurs besoins et leurs préoccupations concernant ces règles essentielles pour leurs transactions quotidiennes.

2011. La commission élaborera des recommandations de fond sur la réglementation relative à l'impact des transports sur l'environnement et notamment sur les émissions des différents modes de transport, y compris maritime et aérien.

La commission insistera aussi sur la nécessité d'investir dans les infrastructures des transports afin de stimuler de nouvelles activités économiques.

Lutter contre les délits commerciaux et la piraterie

En 2010, alors que les effets de la crise se faisaient sentir dans toute l'économie mondiale, les fraudes ont connu une augmentation spectaculaire. Les Services ICC pour la prévention des délits commerciaux (CCS) ont eu

> Monde entier 01.01.2011 > > > > Paris 01.01.2011 > > > > > Paris 24.01.2011 > > > >



Les nouvelles règles révisées Incoterms® 2010 entrent en vigueur



La Fédération mondiale des chambres lance sa chaîne internationale d'accréditation des Certificats d'origine



Élection du nouveau vice-président et du nouveau secrétaire général d'ICC

à traiter plus de 42 000 demandes, soit une hausse de 30 % par rapport à l'année précédente.

Au total, 3 % des vérifications portant sur l'authenticité de documents commerciaux ont révélé des transactions frauduleuses. Les recommandations des CCS ont aidé leurs membres – banques ou négociants – à se prémunir contre ces fraudes et à éviter des pertes substantielles.

Le Bureau maritime international d'ICC (BMI) a joué un rôle clé dans la lutte mondiale contre les actes de piraterie à l'encontre de navires marchands. Il a dispensé des conseils à ces derniers sur les attaques au large de la Corne de l'Afrique et fourni des informations aux forces navales, ce qui a permis de mieux coordonner la riposte contre les pirates de la région. Dans le golfe d'Aden, les attaques ont considérablement diminué en 2010, mais les détournements continuent d'y poser de sérieux problèmes, de même que dans l'océan Indien. Le BMI a également mis les pouvoirs publics en garde contre la multiplication des actes de piraterie en mer de Chine méridionale, au large de l'île de Mangkai.

2011. Les CCS proposeront aux banques et aux négociants un service destiné à les aider à identifier les transactions contrevenant aux sanctions. Ils créeront aussi une application en ligne dédiée aux fraudes liées au financement du commerce, de manière à réduire les pertes et les risques.

Appeler à la conclusion du cycle de Doha

En 2010, ICC a souligné le danger croissant

du protectionnisme et a réitéré ses appels à conclure le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha. En septembre, ICC a publié une déclaration, intitulée *Les risques d'un échec de Doha*, insistant à l'intention des membres de l'OMC sur la nécessité urgente de mener à bien ce cycle de négociations et exposant certains des risques que courrait dans le cas contraire l'économie mondiale, avec notamment un affaiblissement du système commercial multilatéral, une occasion manquée de renforcer les règles de l'OMC et de libéraliser le commerce mondial, ainsi qu'une possible montée en puissance du protectionnisme et du nationalisme économique. En milieu d'année, ICC s'est déclarée déçue de constater que le sommet de Toronto du G20 avait apparemment renoncé à fixer une date ferme pour l'achèvement du cycle. Plutôt que de persister dans leur volonté de conclure les négociations en 2010, les dirigeants du sommet se sont contentés de déclarer qu'elles devaient être menées à terme « le plus rapidement possible ». Forte de sa contribution de longue date au G8 et de son interaction avec le G20 depuis le sommet de Londres d'avril 2009, ICC a joué un rôle actif dans la coordination du sommet économique du G20, les 10-11 novembre 2010 à Séoul.

2011. ICC intensifiera sa campagne en faveur d'une conclusion positive du cycle de Doha en 2011 en maintenant son engagement vis-à-vis des négociateurs à Genève. Elle travaillera également à assurer une contribution de haut niveau de la communauté économique mondiale au sommet du G20 dont la France sera l'hôte en 2011.

> > Paris 13.01.2011 > > > > > > Bruxelles 26.01.2011 > > > > > Paris 31.01-01.02.2011 > >



1er rapport trimestriel du Bureau Maritime International d'ICC sur la piraterie



ICC prend part à la Journée mondiale des douanes



Tenue des « masterclasses » sur les règles Incoterms® 2010

Travailler pour les entreprises (suite)

Business for Peace Awards

ICC s'est associée en 2010 avec la *Business for Peace Foundation* afin de décerner les *Business for Peace Awards* – prix destinés à récompenser des dirigeants d'entreprise qui se sont distingués en remportant des succès commerciaux tout en faisant preuve d'un comportement éthique. Les lauréats de ces prix annuels – remis à Oslo, berceau du Nobel de la paix – sont choisis par un prestigieux comité de remise de prix, constitué d'anciens lauréats des prix Nobel de la paix et de l'économie. Les *Business for Peace Awards* 2010 ont été décernés à sept dirigeants d'entreprise originaires des États-Unis, d'Inde, d'Israël, de Malaisie, du Mexique, du Nigeria et du Royaume-Uni.

60 ans d'appui aux chambres de commerce

La Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF), créée à l'origine sous le nom de Bureau international d'information des chambres de commerce (BIIICC), a célébré le 60^e anniversaire de ses services en septembre 2010.

Le vif intérêt suscité par le Congrès mondial des chambres, manifestation phare de la WCF, ne s'est pas démenti. Dubaï et le Qatar se sont disputés l'honneur d'accueillir l'édition 2013 de cette manifestation, dont l'organisation, au terme d'une compétition serrée, a été attribuée à la CCI du Qatar. Les candidats se pressent déjà pour accueillir le congrès quand il reviendra à l'Europe, en 2015, et à l'Asie-Pacifique, en 2017. La facilitation du commerce fait partie des plus importants services proposés par de nombreuses chambres, partout dans le monde. Il n'est donc pas surprenant que l'un des premiers projets

de la WCF, dans les années cinquante, ait été le carnet ATA, aujourd'hui opérationnel dans 69 pays.

En 2010, La Moldavie et Macao ont adhéré au système, tandis que le Brésil et les Émirats arabes unis ont ratifié la convention d'Istanbul de l'Organisation mondiale des douanes.

Un premier webinaire sur les certificats d'origine (CO), suivi par le personnel concerné de chambres de 27 pays, ainsi que la publication en espagnol et en russe des *Directives internationales sur les certificats d'origine* de la WCF sont venus compléter la gamme toujours plus étendue des services de soutien de la fédération aux chambres délivrant des CO.

La WCF a piloté le recrutement de chambres et de membres du réseau des comités nationaux d'ICC en tant qu'autorités locales de sélection des candidats aux *Business for Peace Awards* décernés en partenariat par ICC et par la *Business for Peace Foundation*.

La WCF a par ailleurs procédé en novembre à la première élection de son conseil général, pour laquelle 75 dirigeants de chambre de 49 pays s'étaient portés candidats. Plus de 1 500 chambres de quelque 125 pays ont participé au vote, dont l'objet était de pourvoir les 20 sièges du conseil ouverts à l'élection, sur 50 membres au total. Le réseau mondial d'ICC s'est en outre élargi à deux nouveaux pays avec l'adhésion, en tant que membres directs, des chambres de commerce du Liberia et de Tripoli (Libye).

2011. Le président du Mexique, Felipe Calderon, prononcera le discours d'ouverture du 7^e Congrès mondial des chambres de commerce (8-10 juin 2011), qui sera le premier à se tenir en Amérique

> Paris 01.02.2011 > > > > > > Paris 02-03.02.2011 > > > > > Paris 05-09.02.2011 > > > >



Séminaire ICC sur la passation de marchés publics dans le secteur de la défense tenant compte de la nouvelle législation de l'UE



6^e Congrès mondial pour combattre la contrefaçon et la piraterie



6^e Compétition internationale de médiation commerciale



En 2011 le système des Carnets ATA s'étend à d'autres pays.

latine, avec la participation d'une pléiade d'éminents orateurs représentant les chambres de commerce, les entreprises et le monde universitaire. Grâce à la publication en français des *Directives internationales sur les certificats d'origine* de la WCF, ces principes directeurs seront à l'avenir disponibles dans les six langues officielles de l'ONU. La WCF inaugurerait également une Chaîne internationale d'accréditation des certificats d'origine, afin de renforcer la compétence des chambres en tant qu'autorités de délivrance des CO, et continuera d'encourager de nouveaux pays à adhérer au système des carnets ATA. La WCF, enfin, coopérerait activement avec les chambres, au niveau local et régional, afin d'élargir le champ des autorités de sélection des candidats aux *Business for Peace Awards*. Elle collaborerait également étroitement avec les chambres afin de renforcer le soutien pratique aux PME dans le domaine de l'environnement, par le biais d'un partenariat avec le R20 (initiative régionale sur le changement climatique).

Conférences et séminaires

L'année écoulée a été marquée par une participation record à presque tous les séminaires et conférences organisés par ICC – preuve des efforts et de la créativité déployés pour développer de nouveaux concepts susceptibles d'attirer un plus large public. Un nombre impressionnant de professionnels du droit ont

assisté à Miami à une conférence intitulée *International commercial arbitration in Latin America: the ICC perspective*, et les parrainages ont atteint un niveau sans précédent, grâce à un gros travail de renouvellement des propositions. Le lancement de deux produits phares d'ICC, les *Règles uniformes relatives aux garanties sur demande* (RUGD) et les *Incoterms® 2010*, a connu un grand succès. Pour les Incoterms®, un système d'accréditation inédit a été mis en place, avec de nouveaux concepts tels que des séminaires de «formation des formateurs», en coordination avec le réseau de comités nationaux d'ICC. Les possibilités offertes par les médias sociaux et les nouvelles technologies ont été explorées avec succès: le département ICC Formation et conférences a lancé des webinaires et organisé sa présence sur les médias sociaux et dispose désormais d'un site web trilingue, à la fois moderne et convivial.

2011. Le département ICC Formation et conférences participera à une importante campagne orchestrée autour du nouveau Règlement d'arbitrage de la Cour internationale d'arbitrage d'ICC. Il en fera de même pour les Pratiques bancaires internationales standard (PBIS), dans le cadre d'une initiative visant à assurer une diffusion optimale de l'information parmi les utilisateurs des produits d'ICC, à accroître la notoriété de la marque ICC au sein de la communauté économique et à maximiser les recettes. Le département diversifiera également ses activités en développant le secteur hautement prometteur de l'e-learning, ce qui lui permettra de renforcer ses capacités de centre de formation.

Paris 14-17.02.2011

Paris 16.02.2011

Zurich 21-23.03.2011



Formation PIDA sur les contrats internationaux en langues anglaise et française



1er rapport trimestriel de l'Enquête ICC-Ifo sur l'économie mondiale



Table ronde sur la garantie de procédures régulières dans le domaine de la concurrence

BASCAP / lutter contre la contrefaçon et le piratage

Depuis sa création en 2005, la *Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy* (BASCAP) d'ICC mobilise la communauté économique mondiale pour combattre la contrefaçon et le piratage, activités illicites qui ne cessent de s'étendre, bien au-delà des produits de luxe, à la quasi-totalité des biens de consommation – aliments, boissons, médicaments, électronique, pièces automobiles et produits ménagers courants. Des millions de consommateurs courent désormais des risques du fait de produits dangereux et inefficaces, tandis que les pertes de l'État, des entreprises et de la société en termes de recettes fiscales, de revenus commerciaux et d'emplois se chiffrent en centaines de milliards.

En 2010, BASCAP a informé les gouvernements nationaux des conclusions de la première étude mondiale sur les facteurs qui poussent les consommateurs à acheter des produits issus de la contrefaçon ou du piratage. Cette étude, axée sur la Corée du Sud, l'Inde, le Mexique, le Royaume-Uni et la Russie, a été largement adoptée par les pouvoirs publics et les groupes industriels comme base de leurs campagnes pédagogiques visant à réduire l'appétit des consommateurs pour ce type d'articles.

En mars 2010, BASCAP a commandité une étude intitulée *Building a Digital Economy: The Importance of Saving Jobs in the EU's Creative Industries*. Ses conclusions à propos des effets négatifs sur la croissance économique et des pertes d'emplois dus à la contrefaçon et

au piratage ont été largement reprises par les parlementaires et les responsables européens, contribuant au soutien apporté à l'adoption du *Rapport sur l'application des droits de propriété intellectuelle sur le marché intérieur de l'UE*, dit « rapport Gallo ».

En juin, la version arabe de l'*IP Guidelines for Business* de BASCAP a été lancée en Égypte, et sa version espagnole a été présentée dans une douzaine de pays d'Amérique latine au moyen d'une série d'ateliers réunis sous le titre



Patrice Geoffron, président du Groupe TERA International, et Marielle Gallo, membre du Parlement Européen, lors du lancement du Rapport BASCAP sur le piratage numérique en Europe à Bruxelles en mars 2010.

> Sao Paulo 12-13.04.2011 > > > > Amman 20.04.2011 > > > > > La Haye 21.05.2011 > > >



Conférence ICC/FIDIC sur les contrats internationaux de construction



Réunion du Groupe consultatif régional Moyen-orient/Afrique du nord



La Commission de la concurrence d'ICC tient sa 3e table ronde en collaboration avec l'*International Competition Network*

Maximizing the Value of Latin American Innovations through Intellectual Property.

BASCAP, en coopération avec la Commission de la propriété intellectuelle d'ICC, a publié un nouveau rapport, *Intellectual Property: Powerhouse for Innovation and Economic Growth*, centré sur les bénéfices de l'innovation pour la société et l'économie nationale ainsi que sur le rôle essentiel qu'une protection efficace de la propriété intellectuelle peut jouer dans l'encouragement de cette innovation.

BASCAP a également conclu un accord de coopération avec la Convention mondiale des zones franches, en vue de s'attaquer au problème de la contrefaçon dans les zones de libre-échange, et a lancé le *Product Authentication and Security Directory* afin d'aider les propriétaires de marques à protéger leur propriété intellectuelle contre la contrefaçon, le piratage et les autres menaces pour la sécurité des produits.

L'avenir

En 2011, BASCAP co-organisera avec INTERPOL, l'OMPI et l'OMD, le Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage, qui est plus important sommet annuel consacré à produire des recommandations à l'intention des gouvernements nationaux.

BASCAP réalisera et diffusera une étude sur l'intérêt pour la croissance économique et l'emploi des industries fondées sur la propriété intellectuelle et renforcera les régimes de



Lancement de la publication en langue arabe de l'ICC *IP Guidelines* le 8 juin 2010 au Caire.

protection de cette propriété en formulant des recommandations nationales et régionales sur des questions telles que les zones de libre-échange, le rôle des intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement, le commerce illicite et les effets de la criminalité sur la santé et la sécurité. BASCAP, enfin, soutiendra l'application de normes internationales plus strictes en matière de protection des droits de propriété intellectuelle en fournissant une contribution et des recommandations aux organisations intergouvernementales.

Mexico 08-10.06.2011



Lancement du manuel ICC/OMPI à l'attention de chambres

Mexico 08-10.06.2011



7e Congrès mondial des chambres

Mexico 10.06.2011



Annnonce du lauréat au concours mondial des chambres

BASIS / œuvrer pour une société mondiale de l'information

Depuis sa fondation en 2006, la *Business Action to Support the Information Society* (BASIS) d'ICC représente la communauté économique dans le dialogue international sur les meilleurs moyens de mettre l'internet et les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de la croissance économique et du développement social.

BASIS rassemble des entreprises et des associations représentant un vaste éventail de secteurs économiques de toutes les régions du monde et s'exprime sur des sujets allant des questions d'accès et de connectivité à la gouvernance de l'internet, en passant par la protection des données, le respect de la vie privée et la sécurité.

En étroite collaboration avec ICC Lituanie, BASIS a participé au Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI) organisé en 2010 à Vilnius, en Lituanie. Les dirigeants d'entreprise ont appelé à la prolongation du mandat de ce forum annuel, afin de pouvoir continuer, avec les autres parties prenantes, à promouvoir des cadres réglementaires équitables et progressistes répondant aux problèmes actuels de l'internet et assurant un large accès à la société de l'information, partout dans le monde.

S'exprimant à la cérémonie d'ouverture du FGI, le président de BASIS a souligné son utilité pour faciliter les débats de fond et le partage de pratiques d'excellence dans des domaines clés liés à la gouvernance, tels que l'accès

à la technologie, quel que soit le niveau de développement des pays concernés.

L'initiative BASIS d'ICC a joué un rôle majeur dans la prolongation du FGI, votée par l'assemblée générale de l'ONU à la fin de 2010. Grâce à ses plaidoyers auprès des délégués de l'ONU, tout au long de l'année et en particulier lors de deux réunions d'information tenues conjointement à New York avec l'Internet Society, ainsi qu'à une coordination fructueuse avec les gouvernements et d'autres parties prenantes, le mandat du forum a été renouvelé pour cinq ans, sans que soient modifiés ses structures et ses principes fondateurs plurilatéraux.

Le soutien des entreprises à ce renouvellement avait été exprimé par BASIS à l'occasion de plusieurs réunions bilatérales avec des gouvernements et un représentant de haut niveau de l'ONU. Parmi elles figurait une rencontre avec le ministre lituanien de l'Économie, qui a exposé les priorités et les objectifs économiques de son pays et écouté le point de vue du secteur privé sur les moyens d'attirer les investissements et d'encourager l'entreprise et l'innovation. Pendant toute la durée du FGI, BASIS a organisé chaque matin une réunion d'information pour les membres et les nouveaux participants. Elle a également, avec le soutien de sociétés membres – AT&T, Verisign et Verizon – donné dans la soirée précédant l'ouverture du forum une réception à l'intention des gouvernements et des autres parties prenantes, où elle leur a fait part des préoccupations de la communauté économique.

> Paris 09.2011 > > > > > > > Nairobi 27-30.09.2011 > > > > > > Oslo 17.10.2011 > > > >



Lancement du nouveau Règlement d'arbitrage révisé de la CCI



ICC organise la contribution des entreprises au Forum sur la gouvernance de l'internet



Cérémonie des Business for Peace Awards



Discours de Subramanian Ramadorai, président de BASIS, à la séance d'ouverture du FGI à Vilnius.

En 2010, BASIS a également contribué de manière déterminante à l'effort exercé avec succès pour que l'Action Lines Forum 2011 organisé à la suite du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ne soit pas transféré à New York mais se tienne en mai à Genève, ce qui permettra une meilleure participation des entreprises et autres parties prenantes, tout en tirant parti des ressources et de l'expérience historique du SMSI, établi à Genève.

BASIS a par ailleurs élargi en 2010 le cercle de ses membres et de ses soutiens financiers. Elle a aussi engagé les services d'une agence

de relations publiques afin de concevoir et de mener une campagne plus efficace de communication stratégique et de relations avec les médias.

BASIS demeure un porte-parole clé des entreprises et des associations, ainsi qu'un pourvoyeur essentiel de l'expertise du secteur privé à l'intention des gouvernements, des organisations internationales et des autres parties prenantes.

L'année à venir

BASIS représentera la communauté économique mondiale au prochain FGI, en septembre à Nairobi, au Kenya, et coordonnera la contribution des entreprises à la préparation de cette réunion.

Elle présentera aussi les positions et les produits d'ICC aux 1,200 participants attendus à Nairobi, où se réuniront, en plus des experts techniques, des représentants des gouvernements, des organisations intergouvernementales et internationales, de la société civile et des entreprises de toutes les régions du monde.

Tout au long de l'année, BASIS utilisera des communications stratégiques afin de faire connaître les priorités de la communauté économique en matière de gouvernance de l'internet et renforcera sa participation et son soutien, notamment au nom des petites et moyennes entreprises (PME) et du secteur privé des pays en développement.

> > > Cannes 03-04.11. 2011 > > > > >

> > Paris 29.11.2011 > > > > >

> > Durban 28.11-9.12 2011 > >



ICC organise la contribution des entreprises au Sommet du G20



Cérémonie pour le 3e concours pour le Prix de l'Institut d'ICC



Contribution d'ICC à la Conférence des NU sur les changements climatiques (COP17)

Le réseau des comités nationaux d'ICC

L'influence d'ICC dans le monde passe en grande partie par son réseau mondial de comités nationaux et de groupes. Présents dans plus de 90 pays, ses représentants régionaux défendent les intérêts des entreprises auprès des gouvernements nationaux et contribuent au travail de politique générale d'ICC.

Dans les pays où il n'est pas encore constitué de comité national, les entreprises peuvent adhérer directement à ICC. Actuellement, les rangs de l'organisation sont complétés par des membres directs dans 34 pays.

ICC Afrique du Sud	ICC Croatie	ICC Italie	ICC Portugal
ICC Algérie	ICC Cuba	ICC Japon	ICC Qatar
ICC Allemagne	ICC Chypre	ICC Jordanie	ICC République dominicaine
ICC Arabie saoudite	ICC Danemark	ICC Koweït	ICC République tchèque
ICC Argentine	ICC Égypte	ICC Liban	ICC Roumanie
ICC Australie	ICC Émirats arabes unis	ICC Lituanie	ICC Royaume-Uni
ICC Autriche	ICC Équateur	ICC Luxembourg	ICC Russie
ICC Bahreïn	ICC Espagne	ICC Madagascar	ICC Salvador
ICC Bangladesh	ICC États-Unis	ICC Malaisie	ICC Sénégal
ICC Belgique	ICC Finlande	ICC Maroc	ICC Serbie
ICC Bolivie	ICC France	ICC Mexique	ICC Singapour
ICC Brésil	ICC Géorgie	ICC Monaco	ICC Slovaquie
ICC Bulgarie	ICC Ghana	ICC Népal	ICC Slovénie
ICC Burkina Faso	ICC Grèce	ICC Nigeria	ICC Sri Lanka
ICC Cameroun	ICC Guatemala	ICC Nouvelle-Zélande	ICC Suède
ICC Canada	ICC Hong Kong, Chine	ICC Norvège	ICC Suisse
ICC Caraïbes	ICC Hongrie	ICC Pakistan	ICC Thaïlande
ICC Chili	ICC Inde	ICC Palestine	ICC Togo
ICC Chine	ICC Indonésie	ICC Panama	ICC Tunisie
Chinese Taipei Business Council of ICC	ICC Iran (République islamique)	ICC Pays-Bas	ICC Turquie
ICC Colombie	ICC Irlande	ICC Pérou (en reconstruction)	ICC Ukraine
ICC Corée	ICC Islande	ICC Philippines	ICC Uruguay
ICC Costa Rica	ICC Israël	ICC Pologne	ICC Vénézuéla (en dormance)

Comité directeur d'ICC 2011

Le comité directeur est chargé d'arrêter et de mettre en œuvre la stratégie, la politique générale et le programme d'action d'ICC, ainsi que de superviser ses finances. Il recommande notamment au conseil mondial d'ICC les candidats à la présidence et au poste de secrétaire général, et approuve tous les documents de politique générale.

Le comité directeur est composé de membres de droit et de membres élus pour un mandat de trois ans. La présidence et le secrétaire général en font également partie.

Membres directs:

Afghanistan
Albanie
Andorre
Arménie
Azerbaïdjan
Bermudes
Biélorussie
Bosnie-Herzégovine
Corée (République démocratique de)
Côte d'Ivoire
Estonie
Gibraltar
Kazakhstan
Kenya
Lettonie
Liberia
Libye
Macao
Macédoine (Ancienne rép. yougoslave de)
Malte
Maurice (Ile)
Moldavie
Mongolie
Monténégro
Mozambique
Oman
Ouganda
Ouzbékistan
Pérou
San Marin
Soudan
Tadjikistan
Tanzanie
Vietnam

Présidence et secrétaire général

Gerard Worms Président d'ICC	Victor K. Fung Président honoraire d'ICC
Harold McGraw III Vice-président d'ICC	Jean-Guy Carrier Secrétaire général d'ICC

Membres

Jose Luiz Alqueres Brésil	Peter Mihok Slovaquie
Abdul Rahman Attar Syrie	Yogendra Modi Inde
John Beechey Président de la Cour internationale d'arbitrage d'ICC	Jorma Ollila Président du Conseil mondial pour le développement durable
John Buchanan Royaume-Uni	Mikio Sasaki Japon
Chen Yuan Chine	Andreas Schmid Suisse
Guillermo de la Dehesa Espagne	Oren Shachor Israël
Pierre A. Froidevaux Mexique	Andrea Tomat Italie
Manfred Gentz Allemagne	Kees van der Waaij Pays-Bas
Martin Granholm Finlande	Rona Yircali Président de la Fédération mondiale des chambres de commerce d'ICC
Young Tae Kim Corée	

Présidence et secrétaire général



Président – Gérard Worms

Gérard Worms a été élu président de la Chambre de Commerce Internationale le 10 mars 2011. Il est également président d'ICC France, vice-président de Rothschild Europe et ancien président-directeur général du Groupe Suez. M. Worms est Commandeur de l'Ordre national de la Légion d'Honneur de la République française.



Vice-président – Harold McGraw III

Harold McGraw III a été élu vice-président d'ICC le 24 janvier 2011. Il est président du US Council for International Business et du US India Business Council, membre du President's Advisory Committee for Trade Policy and Negotiations (ACTPN) et président-directeur général de The McGraw-Hill Companies.



Président honoraire – Victor K. Fung

Victor K. Fung a été élu président honoraire d'ICC le 1^{er} juillet 2010. Il est président du groupe Li & Fung, dont les principales filiales, et notamment les sociétés cotées en bourse Li & Fung, Trinity et Convenience Retail Asia, travaillent dans le secteur du commerce, de la distribution et de la revente.



Secrétaire général – Jean-Guy Carrier

Jean-Guy Carrier a été nommé secrétaire général d'ICC le 24 janvier 2011. Avant de rejoindre ICC, il a exercé de hautes responsabilités dans des entreprises et des organisations internationales, au premier rang desquelles l'Organisation mondiale du commerce. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et a publié de nombreux articles dans la presse nationale et internationale.

Publié en 2011 par la

Chambre de commerce internationale

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Tél +33 (0) 1 49 53 28 28

Fax +33 (0) 1 49 53 29 24

Internet www.iccwbo.org

Courriel icc@iccwbo.org

ICC Publication No. 708F

ISBN: 978-92-842-0105-1

Copyright © 2011

Chambre de commerce internationale

Tous droits réservés. Toute reproduction, copie ou traduction d'un extrait quelconque de cette publication par quelque procédé que ce soit – graphique, électronique ou mécanique, y compris photocopie, toutes formes d'enregistrement ou système d'information ou d'extrait – est strictement interdite sans autorisation écrite de la Chambre de commerce internationale

Conception graphique et maquette: Louise Brody

Imprimé en France

Crédits de photos (de gauche à droite, de haut en bas):

Couverture: Sommet des affaires du G20

Page 1: Sommet des affaires du G20

Page 2: ICC

Page 4: ICC pour tout

Page 5: ICC pour tout

Page 6: ICC; ICC; ©2011 Photos.com; ICC

Page 7: ©2011 Photos.com; ICC; ICC

Page 8: ICC; ICC; ICC; ©2001-2009 HAAP Media Ltd

Page 9: ©UN Photo/Ky Chung; ICC; ©Business for Peace Foundation

Page 10: ICC; gracieusement offert par Cheong Wa Dae, Bureau du Président de la République de Corée; ©Sommet des Affaires du G20

Page 11: ICC; ICC; ©2011 Photos.com; ©CCI du Qatar

Page 13: ©Katerina Petru; ICC; ICC; ICC; ICC

Page 14: ICC pour tout

Page 15: ©2011 Photos.com; ©2011 Photos.com; ICC

Page 16: ©2011 Photos.com pour tout

Page 17: ©CNN2011Cable News Network; ©2011 Photos.com; ©2011 Photos.com; ©2011iStockphoto LP

Page 18: ICC; ©2011 Photos.com; ©2011 Photos.com; ©2011 Photos.com

Page 19: ICC pour tout

Page 20: ©2011 Photos.com; ©2011 Photos.com; ©Business for Peace Foundation

Page 21: ICC; ©2011iStockphoto LP; ©2011 Photos.com; ©2011 Photos.com

Page 24: ICC pour tout

La Chambre de commerce internationale (ICC)

ICC est l'organisation mondiale des entreprises. Elle est l'unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions.

ICC a pour mission fondamentale d'encourager des échanges et des investissements internationaux ouverts et d'aider les entreprises à relever les défis et saisir les opportunités de la mondialisation. Depuis sa fondation, au début du xx^e siècle, son action repose sur la conviction que le commerce est une puissante force de paix et de prospérité, et le petit groupe de patrons clairvoyants qui fut à l'origine de sa création se qualifiait lui-même de « marchands de paix ».

Les activités d'ICC relèvent essentiellement de trois domaines: élaboration de règles, arbitrage et politique générale. Le fait que ses entreprises et associations membres soient directement engagées dans le commerce international lui confère un poids sans égal dans la mise en place de règles destinées à guider la bonne marche des affaires dans le monde. Bien que ne faisant appel qu'à l'autodiscipline, ces règles sont quotidiennement respectées dans des milliers de transactions et font partie intégrante de l'édifice du commerce international.

ICC offre également aux entreprises de nombreux services pratiques essentiels, au premier rang desquels figurent ceux de sa Cour internationale d'arbitrage, principale institution mondiale de règlement des litiges commerciaux. Autre pièce maîtresse du dispositif d'ICC, sa Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF) a pour mission d'encourager la formation de réseaux et les échanges d'informations sur les pratiques d'excellence des chambres.

Cadres et experts des entreprises membres d'ICC travaillent à formuler le point de vue de la communauté économique internationale, tant sur de grands problèmes touchant au commerce et à l'investissement que sur des sujets techniques et sectoriels essentiels, dans le domaine, entre autres, des services financiers, des technologies de l'information, des télécommunications, de l'éthique du marketing, de l'environnement, des transports, du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle.

ICC entretient d'étroites relations de travail avec les Nations unies comme avec d'autres organisations intergouvernementales, dont l'Organisation mondiale du commerce, le G20 et le G8.

Fondée en 1919, ICC fédère aujourd'hui des centaines de milliers de sociétés et d'associations économiques, dans plus de 120 pays. Ses comités nationaux relaient les préoccupations des entreprises locales et communiquent aux pouvoirs publics les avis qu'elle exprime au nom de la communauté économique mondiale.



Chambre de commerce internationale

L'organisation mondiale des entreprises

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Téléphone +33 (0) 1 49 53 28 28 Fax +33 (0) 1 49 53 29 24

Internet: www.iccwbo.org Courriel: icc@iccwbo.org